

# RAPPORT ANNUEL METROPOLITAIN 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Avec en annexe les notes de synthèse des RPQS des 6 Territoires

Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 92 communes et une population de 1,9 millions d'habitants.

### I / EAU POTABLE

La production et la distribution de l'eau potable sont assurées par :

- 34 délégations de service public,
- 15 régies et une Société Publique Locale (SPL)

Plus de 80% de la population de la Métropole est alimentée par des eaux superficielles, principalement issues de la Durance. Les principales ressources d'alimentation en eau sont le Canal de Marseille (canal EDF de la vallée de la Durance) et le Canal de Provence (eau du Verdon).

L'alimentation en eau s'effectue également par des ressources souterraines : sources et forages.

En 2018, la production de **149 millions de m<sup>3</sup>** a été assurée par 100 unités de traitement, dont 121 millions de m<sup>3</sup> facturés.

7 625 km de réseaux ont permis l'alimentation des 467 117 abonnés avec un rendement moyen de 83,30 % sur le Territoire (environ -0,36 % par rapport à 2017).

D'après les 7 804 analyses microbiologiques et physico-chimiques de l'Agence Régionale de Santé et les analyses réalisées par les gestionnaires dans le cadre de l'autosurveillance, les eaux distribuées sont d'**excellente qualité**.

Elles sont conformes aux normes réglementaires fixées pour les paramètres mesurés.

#### Principaux indicateurs de performance

Taux de conformité microbiologique : 99,85 %

Taux de conformité physico-chimique : 99,82 %

Rendement moyen du réseau : 83,30%

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,69%

Linéaire de réseau renouvelé au cours des 5 dernières années : 263 km

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 43 %

La Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé en 2018 **31 millions d'euros** HT d'études et de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, d'extension de réseaux et de sécurisation de l'alimentation en eau.

Les grands projets en cours ou programmés en 2019 sont les suivants :

- Réalisation du schéma directeur eau potable de la Métropole ;
- Territoire Marseille-Provence : restauration de l'aqueduc de Roquefavour ;
- Territoire du Pays d'Aix : schéma directeur des communes de Rousset et Les Pennes-Mirabeau ;
- Territoire du Pays Salonais : réhabilitation des usines de potabilisation de Berre-l'Etang et Rognac ;

- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : schéma directeur des 8 communes de la Régie du Bassin Minier et du Garlaban ;
- Territoire Istres-Ouest Provence : réalisation des plans d'actions pour l'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable des communes de Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône ;
- Territoire du Pays de Martigues : schéma directeur du Territoire.

## II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

La collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont assurées par :

- 33 délégations de service public,
- 15 régies et une Société Publique Locale (SPL).

5 794 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 380 677 abonnés.

En 2018, **107 millions de m<sup>3</sup>** d'eaux usées ont été traités dans 81 stations d'épuration.

Ces traitements ont généré 28 855 tonnes de matières sèches de boues, évacuées à 99,45 % dans des filières de valorisation conformes à la réglementation : 94,24 % vers des centres de compostage (compost normé) ou utilisé en agriculture dans le cadre d'un plan d'épandage, 5,60 % stockées en Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) et 0,15 % incinérées.

### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 0,40 %

Linéaire de réseau renouvelé au cours des 5 dernières années : 116 km

Taux de conformité du réseau de collecte : 100 %

Taux de conformité des équipements d'épuration : 99,65 %

Taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration : 99,01 %

Taux de conformité de la performance des équipements d'épuration : 99,16 %

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 93 points (sur une échelle de 0 à 120)

La Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé en 2018 **44 millions d'euros** HT d'études et de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux et d'extension de réseaux.

Les grands projets en cours ou programmés en 2019 sont les suivants :

- Réalisation du schéma directeur assainissement de la Métropole ;
- Territoire Marseille-Provence : transfert des effluents des calanques de La Vesse et Niolon vers le Rove ;
- Territoire du Pays d'Aix : schéma directeur de la commune des Pennes-Mirabeau ;
- Territoire du Pays Salonais : construction de la nouvelle station d'épuration de La Fare-les-Oliviers et extension de la station d'épuration de Sénas ;
- Territoire d'Aubagne et de l'Etoile : construction d'une station d'épuration à La Bouilladisse
- Territoire Istres-Ouest-Provence : réalisation d'un planning pluriannuel de travaux, basé sur les résultats de l'autosurveillance des réseaux ;
- Territoire du Pays de Martigues : restructuration de la ZAC Hôtel de Ville à Martigues.

## III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions des Services Publics de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et réglementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (périodicité variable en fonction des territoires, de 4 à 10 ans) ;
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à plus de **61 000**.

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de **93,27 %** (+ 1 % par rapport à 2017).

Le nombre de contrôles et diagnostics réalisés en 2018 est de **4 273**.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à environ 992 000 euros en 2018.

#### IV / LE PRIX DE L'EAU

Sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, les prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont de :

Territoire	Prix en €TTC/m <sup>3</sup>	
	Distribution de l'eau	Collecte et traitement des eaux usées
Marseille Provence	Variable en fonction des secteurs de 0,82 à 1,96	Variable en fonction des secteurs de 1,19 à 1,70
Pays d'Aix	Variable en fonction des secteurs de 1,36 à 2,97	Variable en fonction des secteurs de 0,89 à 2,39
Pays Salonais	2,17	1,08
Pays d'Aubagne et de l'Étoile	Variable en fonction des secteurs de 1,46 à 2,35	Variable en fonction des secteurs de 1,60 à 2,28
Istres-Ouest Provence	Variable en fonction des secteurs de 1,49 à 1,73	Variable en fonction des secteurs de 2,10 à 3,38
Pays de Martigues	1,43	1,13
<b>TOTAL Métropole</b>	<b>Variable en fonction des secteurs de 0,82 à 2,97</b>	<b>Variable en fonction des secteurs de 0,89 à 3,38</b>

#### **Conclusion :**

Conformément aux Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport métropolitain sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement auquel sont annexés les rapports des 6 Territoires doit être examiné par la commission.

#### Annexes :

- Annexe 1 : note de synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement du Territoire Marseille-Provence  
Page 4
- Annexe 2 : note de synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement du Territoire du Pays d'Aix  
Page 8
- Annexe 3 : note de synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement du Territoire du Pays Salonais  
Page 11
- Annexe 4 : note de synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement du Territoire du Pays d'Aubagne  
Page 15
- Annexe 5 : note de synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement du Territoire Istres-Ouest Provence  
Page 21
- Annexe 6 : note de synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement du Territoire du Pays de Martigues  
Page 26

## Territoire de Marseille Provence

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Territoire de Marseille Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 18 communes et une population de 1 070 162 habitants.

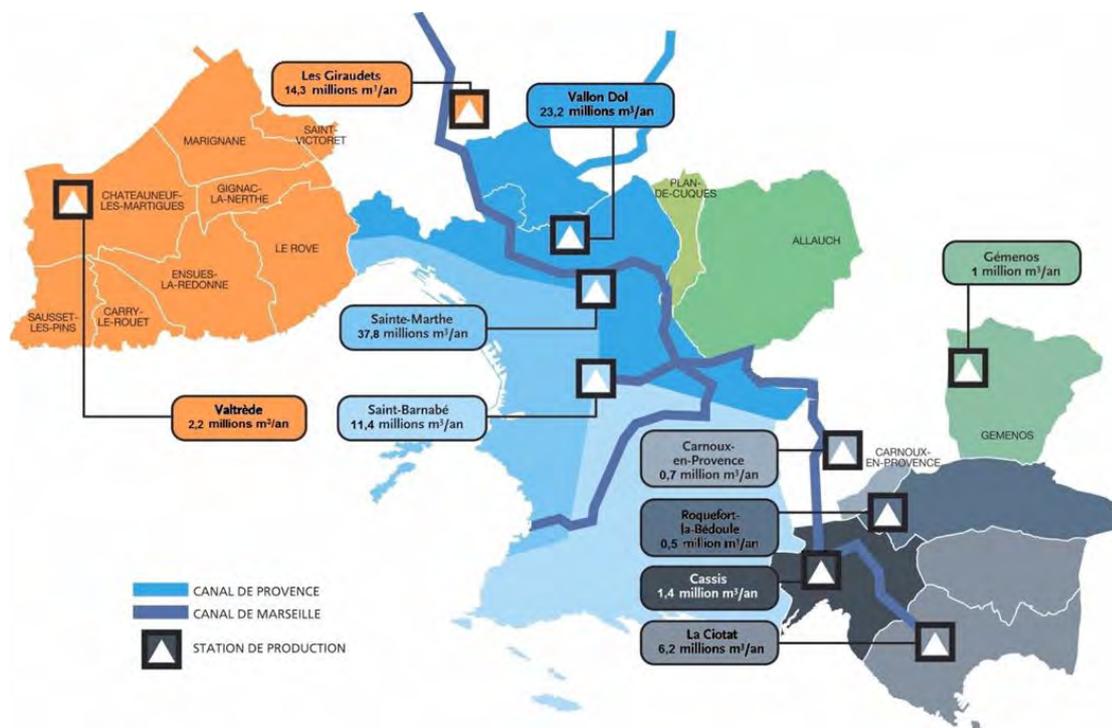
### I / EAU POTABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la production et la distribution de l'eau potable sont déléguées à la Société Eau de Marseille Métropole, pour les communes du territoire exceptées les communes de Gémenos et Plan-de-Cuques exploitées en Régies.

Les principales ressources d'alimentation en eau sont la Durance et le Verdon, via le canal de Marseille et le canal de Provence.

On compte aussi 5 forages et 2 puits dans des ressources souterraines.

En 2018, la production de 99,8 millions de m<sup>3</sup> a été assurée par 10 unités de potabilisation.



3 055 km de réseaux ont permis l'alimentation en eau brute et en eau potable des 216 449 abonnés (+ 1,02 % par rapport à 2017), avec un rendement moyen de 84,97 % sur le Territoire.

En 2018, le volume d'eau potable facturé aux 216 265 abonnés a été de 68 562 019 m<sup>3</sup> (-5,65 % par rapport à 2017).

D'après les 3 606 analyses microbiologiques et physico-chimiques de l'Agence Régionale de Santé et les 2 314 analyses réalisées par le délégataire dans le cadre de l'autosurveillance, les eaux distribuées sur le territoire sont de très bonne qualité bactériologique. Elles sont conformes aux normes réglementaires fixées pour les paramètres mesurés.

#### **Principaux indicateurs de performance**

Rendement moyen du réseau : 84,97 %

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,93%

Linéaire de réseau renouvelé en 2018 : 12.30 km

Nombre de fuites réparées : 1 089

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 40 %

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 0,28 année.

Le Territoire de Marseille Provence a réalisé en 2018 10,9 millions d'euros HT de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, génie civil, extension de réseau, équipement de sécurisation....

Les dépenses d'investissement du délégataire s'élèvent à 33,9 millions d'euros HT, pour les travaux de renouvellement de réseau, de création d'ouvrages concessifs ou de renouvellement du génie civil....

Les grands projets en cours ou programmés à court terme sont les suivants :

- Font Vert Picon Busserine – 13014 Marseille : dévoiement feeder DN1200 ;
- Restauration de l'aqueduc de Roquefavour : maçonnerie et étanchéité ;
- Réhabilitation du génie civil des réservoirs de la Gouffone et de la Millière ;
- Réhabilitation du génie civil de l'usine de Saint-Barnabé ;
- Modernisation et extension de l'usine de potabilisation des Giraudets ;
- Sécurisation hydraulique et sanitaire des barrages du Canal de Marseille ;
- Liaison Val Ricard/Lombardi à Carry/Ensues : création réseau AEP sur 4000ml DN600 ;
- Rénovation de l'usine de potabilisation de Cassis.

## **II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

Depuis le 1er janvier 2014, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont délégués :

- A la Société SERAMM, filiale de la Société SERAM pour les communes de la zone Centre ;
- A la Société d'Assainissement Ouest Métropole (SAOM), filiale de la Société des Eaux de Marseille pour les communes de la zone Ouest ;
- A la Société d'Assainissement Est Métropole (SAEM), filiale de la Société des Eaux de Marseille pour les communes de la zone Est.

2 609 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 177 923 abonnés. En 2018, 83,8 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans 10 stations d'épuration. Ces traitements ont généré 16,1 tonnes de matières sèches de boues, évacuées dans des filières de valorisation conformes à la réglementation (compostage, valorisation énergétique...).

Les différents lieux de rejets des eaux traités sont :

- 6 points de rejets dans la mer
- 2 points de rejets dans un canal
- 2 rejets par infiltration.



### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 0,2%

Linéaire de réseau renouvelé en 2018: 6,79 km

Linéaire d'inspections télévisées réalisé : 271 km

Linéaire d'essais à la fumée réalisé : 114 km

Taux de conformité du réseau de collecte : 100 %

Taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration : 99,9 %

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 110 points (sur une échelle de 0 à 120)

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 4,88 années.

Le Territoire de Marseille Provence a réalisé en 2018 7,6 millions d'euros HT de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, génie civil, extension de réseau, équipement d'autosurveillance....

Les dépenses d'investissement des 3 délégataires s'élèvent à 3,2 millions d'euros HT, pour les travaux de renouvellement de réseau, de création d'ouvrages concessifs ou de renouvellement du génie civil....

Les grands projets en cours ou programmés à court terme sont les suivants :

- Réhabilitation du génie civil de la sous-station Michelet (stade Vélodrome, Marseille) ;
- Réhabilitation du génie civil de la station d'épuration Géolide, usine des boues ;
- Transfert des effluents des calanques de la Vesse et Niolon vers le Rove.

### III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et réglementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien tous les 10 ans ;
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à : 12 278

- 12 260 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalents-habitant) ;
- 18 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2017
Contrôle de conception	149
Contrôle de bonne exécution	81
Diagnostic de bon fonctionnement	368
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	73

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 98,9 %.

Les redevances payées par les usagers du SPANC se sont élevées à 91 744,51 euros en 2018.

### IV / LE PRIX DE L'EAU

Sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de :

- 3,6508 €/m<sup>3</sup> sur les communes de la zone Centre, contre 3,6531 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une baisse de 0,06 %
- 3,4024 €/m<sup>3</sup> sur les communes de la zone Ouest, contre 3,4038 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une baisse de 0,04 %
- 3,4687 €/m<sup>3</sup> sur les communes de la zone Est, contre 3,4696 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une baisse de 0,03 %
- 2,0148 €/m<sup>3</sup> pour la régie de Gémenos Village, contre 2,0543 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une baisse de 1,92 %
- 3,0921 €/m<sup>3</sup> pour la régie de Plan-de-Cuques, contre 3,1197 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une baisse de 0,88 %

### Territoire du Pays d'Aix

Depuis le 1er janvier 2018, le Territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 36 communes et une population de 400 148 habitants.

#### I / EAU POTABLE

La production et la distribution de l'eau potable sont déléguées à des sociétés privées ou gérées en régie selon la répartition indiquée dans le tableau joint en annexe.

Les principales ressources d'alimentation en eau sont la Durance et le Verdon, via le canal de Marseille et le canal de Provence.

On compte aussi 19 captages dans des ressources souterraines, notamment dans la vallée de la Durance.

Des achats d'eau traitée du canal de Marseille (usine des Giraudets située sur la commune des Pennes Mirabeau) complètent l'approvisionnement.

En 2018, la production de 26 993 547 m<sup>3</sup> a été assurée par 45 unités de potabilisation

2 131 km de réseaux ont permis l'alimentation des 109 813 abonnés avec un rendement moyen de 83.9 % sur le Territoire (environ 83% en 2017).

En 2018, le volume d'eau potable facturé à 109 813 abonnés a été de 23 936 720 m<sup>3</sup> (-1,5% par rapport à 2017).

Des analyses et contrôles périodiques, réalisés par l'exploitant et l'Agence régionale de la Santé, permettent de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources et de l'eau distribuée au robinet. Ainsi, le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées est de :

-> 99,73 % en ce qui concerne la microbiologie,

-> 99,64 % en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

#### **Principaux indicateurs de performance**

Rendement moyen du réseau : 83,9 %

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,42 %

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 35 %

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : 3,06 /1 000 abonnés

Taux de réclamations : 1,8 /1 000 abonnés

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 5 années.

En 2018, le Territoire du Pays d'Aix a réalisé 8,937 millions d'euros HT d'études et de travaux d'investissement (hors investissement des Régies).

## II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

La collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont déléguées à des sociétés privées ou à des régies selon la répartition indiquée dans les tableaux en pages 3 et 4.

1 480,48 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 82 442 abonnés. En 2018, le traitement des eaux usées dans 37 stations d'épuration a généré 6449 tonnes de matières sèches de boues, évacuées dans des filières de valorisation conformes à la réglementation (principalement compostage et moins de 5% répartis entre valorisation en cimenterie et épandage).

Les effluents traités sont rejetés en majorité dans l'Arc et ses affluents. Les autres cours d'eaux dans lesquels il y a des rejets sont : la Touloubre, la Durance et la Cadière.

### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 0,5 %

Points noirs recensés pour 100 km de réseau de collecte : 8,38

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 30 points (sur une échelle de 0 à 120)

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 6,8 années.

Le Territoire du Pays d'Aix a réalisé en 2018 7,755 millions d'euros HT de travaux d'investissement (hors travaux des Régies).

## III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et réglementaire relatif à la conception et à la vérification de l'exécution des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (fréquence : 10 ans) ;
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à :

- 24 000 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalent-habitant) ;
- 400 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2018
Examen préalable de conception	327
Vérification de l'exécution	307
Diagnostic de bon fonctionnement	1744
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 94 %.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à 337 813,85 euros en 2018 pour les missions obligatoires.

#### IV / LE PRIX DE L'EAU

Sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est le suivant (prix moyen pondéré sur le territoire du Pays d'Aix sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>) :

-> 3,71 € TTC / m3 sur les communes en délégation de service public (pour l'eau et/ou l'assainissement)

-> 3,57 € TTC / m3 sur les communes en régie (pour l'eau et/ou l'assainissement).

Total Eau et Assainissement	Eau			Assainissement			Total	
	Commune	Gestion	Tarif 120m3 HT	TVA	Gestion	Tarif 120m3 HT	TVA	Tarif 120 m3 TTC
Aix en Provence	Régie	172,98 €	9,51 €	Régie	158,81 €	17,47 €	357,19 €	2,9766 €
Beaurecueil	DSP	298,50 €	16,42 €	DSP	210,76 €	23,18 €	546,75 €	4,5562 €
Bouc Bel Air	DSP	180,50 €	9,93 €	DSP	178,74 €	19,66 €	387,04 €	3,2253 €
Cabriès	DSP	317,61 €	17,47 €	DSP	184,97 €	20,35 €	538,55 €	4,4879 €
Châteauneuf le Rouge	DSP	250,33 €	13,77 €	Régie	142,49 €	15,67 €	420,84 €	3,5070 €
Coudoux	DSP	243,39 €	13,39 €	DSP	114,71 €	12,62 €	382,95 €	3,1913 €
Eguilles	DSP	312,46 €	17,19 €	DSP	226,64 €	24,93 €	578,94 €	4,8245 €
Fuveau	DSP	242,14 €	13,32 €	DSP	224,89 €	24,74 €	502,84 €	4,1903 €
Gardanne	Régie	190,01 €	10,45 €	Régie	142,49 €	15,67 €	357,20 €	2,9767 €
Gréasque	Régie	230,86 €	12,70 €	Régie	194,61 €	21,41 €	457,63 €	3,8135 €
Jouques	DSP	242,84 €	13,36 €	DSP	227,32 €	25,01 €	506,26 €	4,2188 €
La Roque d'Anthéron	DSP	244,10 €	13,43 €	DSP	156,25 €	17,19 €	429,40 €	3,5783 €
Lambesc	DSP	240,43 €	13,22 €	DSP	154,54 €	17,00 €	423,65 €	3,5305 €
Le Puy Ste Réparate	DSP	187,88 €	10,33 €	DSP	184,78 €	20,33 €	401,48 €	3,3456 €
Le Tholonet	DSP	191,30 €	10,52 €	DSP	169,99 €	18,70 €	388,81 €	3,2401 €
Les Pennes Mirabeau	DSP	268,81 €	14,78 €	DSP	169,79 €	18,68 €	470,36 €	3,9197 €
Meyrargues	DSP	154,33 €	8,49 €	DSP	169,14 €	18,61 €	348,87 €	2,9073 €
Meyreuil	DSP	160,00 €	8,80 €	DSP	216,00 €	23,76 €	406,40 €	3,3867 €
Mimet	Régie	230,86 €	12,70 €	Régie	194,61 €	21,41 €	457,63 €	3,8135 €
Pertuis	Régie	309,30 €	17,01 €	Régie	248,00 €	27,28 €	599,11 €	4,9926 €
Peynier	DSP	237,19 €	13,05 €	DSP	161,84 €	17,80 €	428,27 €	3,5689 €
Peyrolles	DSP	193,69 €	10,65 €	DSP	200,59 €	22,07 €	425,00 €	3,5416 €
Puylobier	DSP	217,78 €	11,98 €	DSP	181,84 €	20,00 €	429,78 €	3,5815 €
Rognes	DSP	221,87 €	12,20 €	DSP	197,63 €	21,74 €	451,46 €	3,7622 €
Rousset	DSP	169,18 €	9,31 €	DSP	261,08 €	28,72 €	465,68 €	3,8806 €
St Antonin sur Bayon	DSP	337,86 €	18,58 €	Régie	158,81 €	17,47 €	531,14 €	4,4262 €
St Cannat	DSP	267,26 €	14,70 €	DSP	153,86 €	16,93 €	451,21 €	3,7601 €
St Estève Janson	Régie	174,50 €	9,60 €	Régie	157,15 €	17,29 €	356,96 €	2,9747 €
St Marc Jaumegarde	Régie	172,98 €	9,51 €	Régie	158,81 €	17,47 €	357,19 €	2,9766 €
St Paul lez Durance	Régie	174,50 €	9,60 €	Régie	157,15 €	17,29 €	356,96 €	2,9747 €
Simiane Collongue	Régie	234,63 €	12,90 €	Régie	252,82 €	27,81 €	525,63 €	4,3803 €
Trets	DSP	209,31 €	11,51 €	DSP	167,56 €	18,43 €	405,13 €	3,3761 €
Vauvenargues	DSP	311,48 €	17,13 €	DSP	182,39 €	20,06 €	529,23 €	4,4103 €
Venelles	Régie	174,50 €	9,60 €	Régie	157,15 €	17,29 €	356,96 €	2,9747 €
Ventabren	DSP	271,08 €	14,91 €	DSP	97,48 €	10,72 €	393,22 €	3,2768 €
Vitrolles	DSP	190,74 €	10,49 €	DSP	128,16 €	14,10 €	342,21 €	2,8517 €

**Territoire du Pays Salonais**

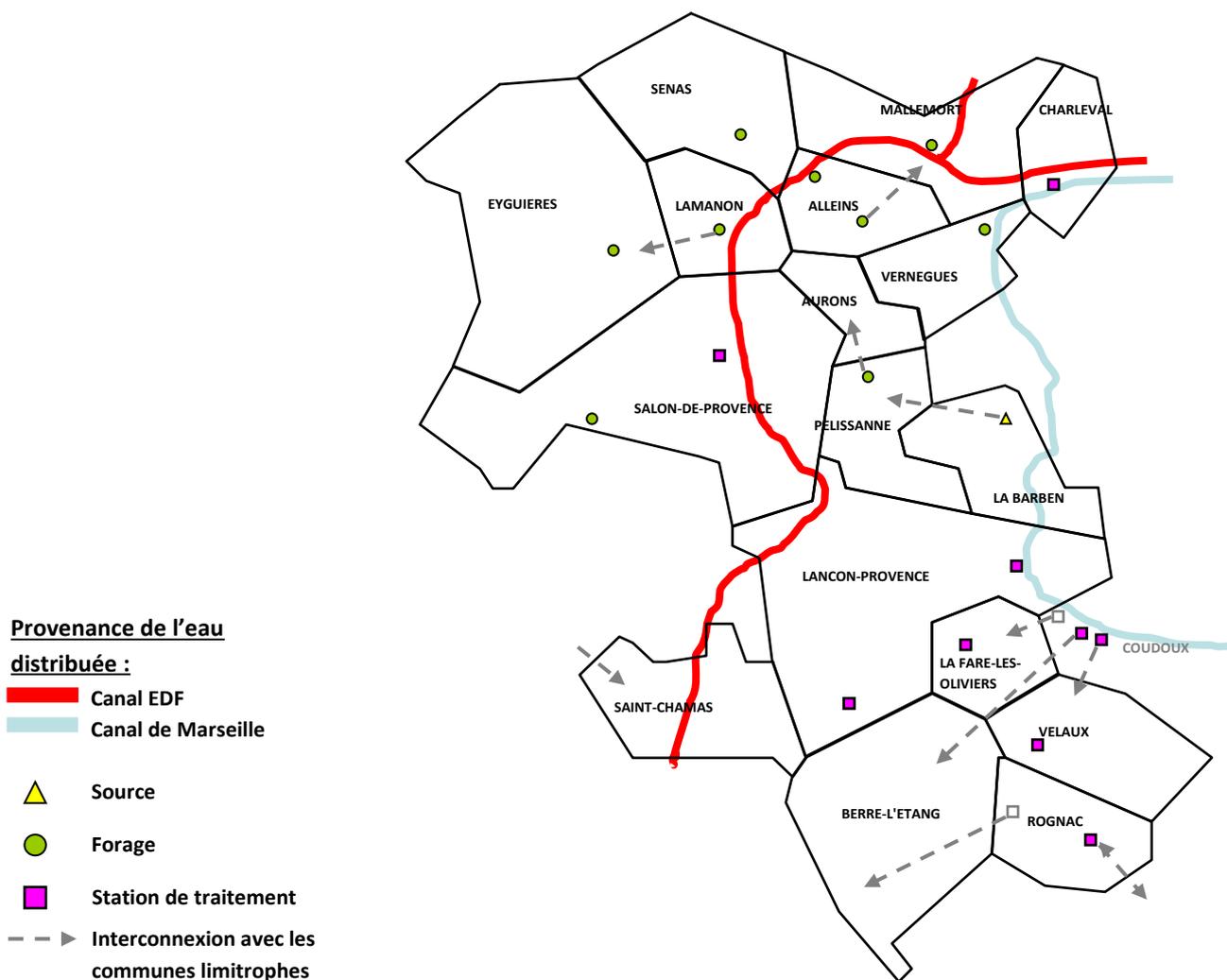
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Territoire du Pays Salonais de la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 17 communes et une population de 148 369 habitants.

**I / EAU POTABLE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la production et la distribution de l'eau potable sont déléguées à la société Agglopolo Provence Eau, filiale de la Société des Eaux de Marseille.

Les principales ressources d'alimentation en eau sont la Durance, via le canal de Marseille et le canal de Provence et le canal de Craponne.

On compte aussi 10 forages dans des ressources souterraines. Des achats d'eau traités complètent l'approvisionnement.



En 2018, la production de 10 805 170 m<sup>3</sup> a été assurée par 9 stations de filtration (ressources superficielles) et 10 unités de potabilisation (ressources souterraines).

810 km de réseaux ont permis l'alimentation des 46 961 abonnés (+0,75% par rapport à 2017), avec un rendement moyen de 80,73% sur le Territoire (-2,45% par rapport à 2017).

En 2018, le volume d'eau potable facturé à 46 961 abonnés a été de 8 776 287 m<sup>3</sup> (-1,71% par rapport à 2017).

D'après les 374 analyses microbiologiques et physico-chimiques de l'Agence Régionale de Santé, les eaux distribuées sur le territoire sont de très bonne qualité bactériologique. Elles sont conformes aux normes réglementaires fixées pour les paramètres mesurés.

#### **Principaux indicateurs de performance**

Rendement moyen du réseau : 80,73 %

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,49 %

Linéaire de réseau renouvelé au cours des 5 dernières années : 20 km

Nombre de fuites réparées : 454

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100 %

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 4,11 années.

Le Territoire du Pays Salonais a réalisé en 2018, 4,1 millions d'euros H.T. de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, génie civil, extension de réseau et équipements de sécurisation.

Les dépenses d'investissement du délégataire s'élèvent à 225 443 euros H.T., pour les travaux de renouvellement d'équipements électromécaniques.

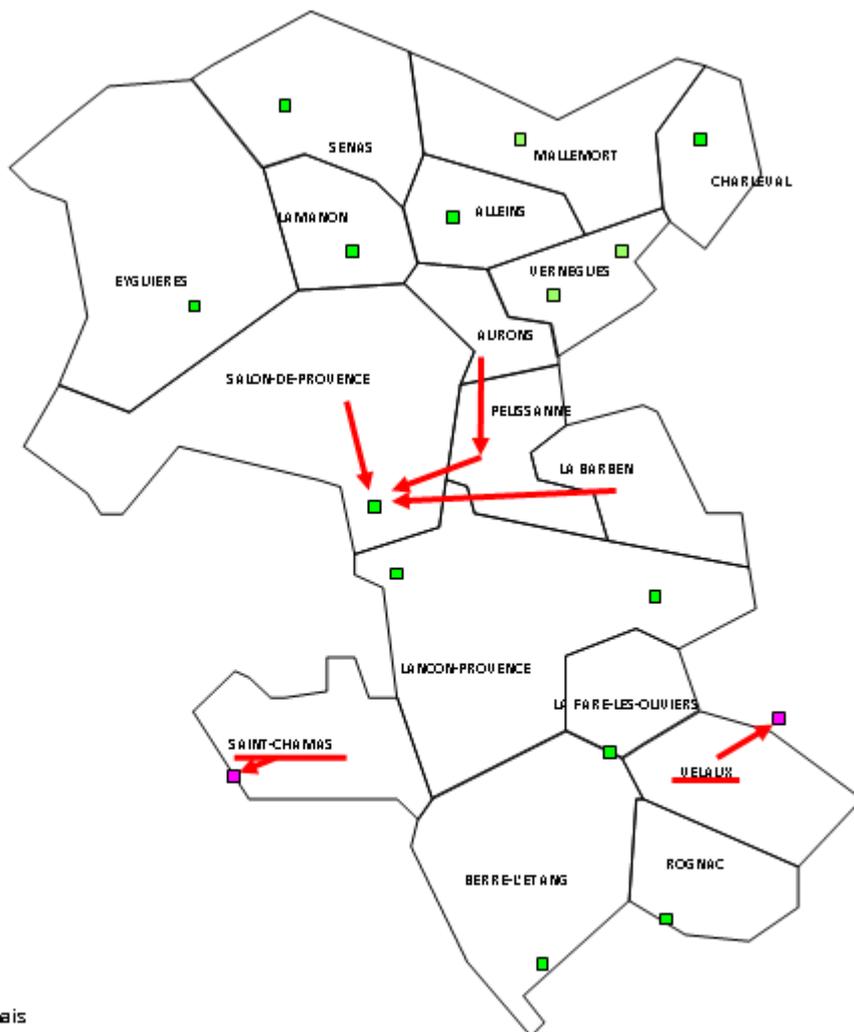
Les grands projets en cours ou programmés sont les suivants :

- Réhabilitation du génie civil des centres de production d'eau potable de Berre-l'Etang et de Rognac ;
- Sécurisation de l'alimentation en eau des communes d'Eyguières, Lamanon, Lançon-Provence, Salon-de Provence, Saint-Chamas ;
- Protection des ouvrages de production d'eau potable (mise en place de clôtures, panneaux de réglementation routières, glissières de sécurité...) ;
- Création d'un maillage entre les forages de la ZAC de la Crau et l'UPEP de Salon-de-Provence ;
- Mise aux normes des aires de dépotage ;
- Mise en sécurité de la ressource en eau par la mise en place de dispositifs anti intrusion sur les sites sensibles.

## **II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2013, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont déléguées à la société Agglopoie Provence Assainissement, filiale de la société SAUR.

639 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 42 090 abonnés. En 2018, 9,56 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans 14 stations d'épuration (+18% par rapport à 2017). Ces traitements ont généré 1 725 tonnes de matières sèches de boues, évacuées dans des filières de valorisation conformes à la réglementation (compostage).



- STEP Territoire du Pays Salonais
- STEP hors Territoire du Pays Salonais

Les différents lieux de rejets des eaux traités sont :

- 1 point de rejet dans l'étang de Berre ;
- 10 points de rejet dans une rivière, un canal, un vabre... ;
- 2 rejets par infiltration.

#### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 0,59%  
 Linéaire de réseau renouvelé au cours des 5 dernières années : 18,97 km  
 Linéaire d'inspections télévisées réalisé : 74 km  
 Linéaire d'essais à la fumée réalisé : 87 km  
 Taux de conformité du réseau de collecte : 100%  
 Taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration : 89,81%  
 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 100 points (sur une échelle de 0 à 120)  
 Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 1,08 année.

Le Territoire du Pays Salonais a réalisé en 2018, 3,5 millions d'euros H.T. de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, génie civil, extension et réhabilitation de réseau et équipements d'auto surveillance.

Les dépenses d'investissement du délégataire s'élèvent à 430 217 euros H.T., pour les travaux de renouvellement d'équipements électromécaniques.

Les grands projets en cours ou programmés à court terme sont les suivants :

- Construction de la nouvelle station d'épuration de La Fare-les-Oliviers ;
- Extension de la station d'épuration de Sénas ;
- Mise en place de process pour le traitement de l'H2S et réhabilitation des ouvrages d'assainissement dégradés sur la commune de Berre-L'Etang (STEP et postes de relevage) ;
- Création de trois nouveaux postes de relevage et redimensionnement de quatre postes existants ;
- Schéma directeur des systèmes d'assainissement de Charleval et Salon-de-Provence ;
- Etudes de faisabilité pour la création d'une unité de méthanisation à Salon-de-Provence.

### III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et règlementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (tous les 10 ans) ;
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à : 7 741 parcelles.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2018
Examen préalable de conception	111
Vérification de l'exécution	41
Diagnostic de bon fonctionnement	154
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	24

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 68%.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à 60,8 k€ en 2018 pour les missions obligatoires.

### IV / LE PRIX DE L'EAU

Sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de 3,25 euros T.T.C./m<sup>3</sup>, soit une évolution de -1,93%.



## Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

### Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Depuis le 01 janvier 2018, le Territoire du pays d'Aubagne et de l'Étoile de la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 12 communes et une population de 106 331 habitants.

#### I / EAU POTABLE

La production et la distribution d'eau potable sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile sont gérées par :

- Contrat de DSP d'une durée de 10 ans, en vigueur depuis le 1 janvier 2017, avec la société SAUR pour le secteur de la Commune d'Auriol ;
- Contrat de DSP d'une durée de 10 ans, en vigueur depuis le 1 juillet 2009, avec la société VEOLIA pour le secteur de la Commune de St Zacharie
- Contrat de SPL pour une durée de 20 ans, en vigueur depuis le 1 juillet 2014, avec la SPL Eau des Collines sur les communes d'Aubagne, La Penne sur Huveaune et Cuges les Pins.
- En régie sur le secteur Roquevaire et avec le SIBAM sur les Communes de Belcodène, Cadolive, La Bouilladisse, La Destrousse, Saint Saviourmin et Peypin.

Les principales ressources d'alimentation en eau sont la Durance, via le canal de Marseille et le canal de Provence.

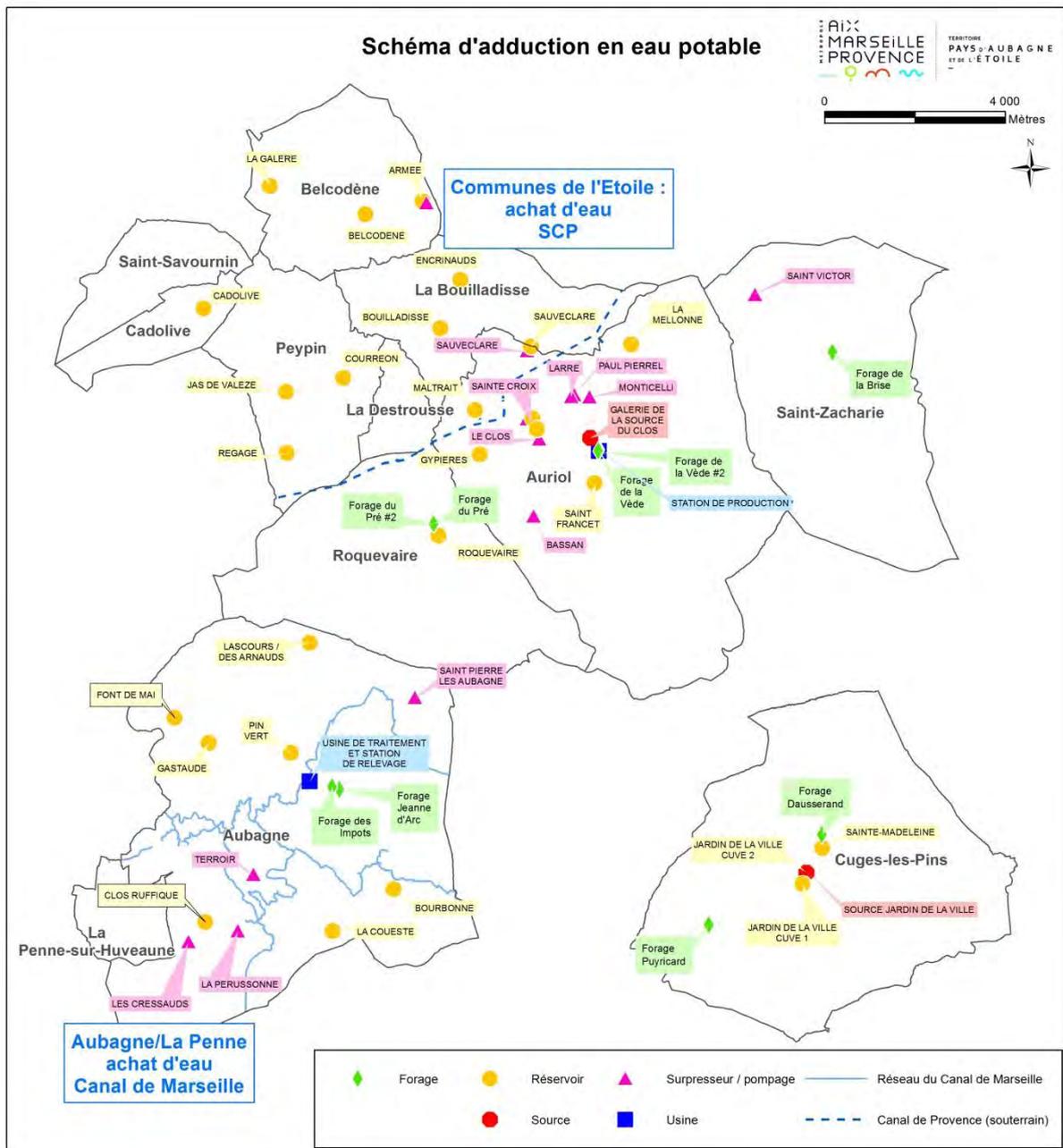
On compte aussi 7 forages et une source dans des ressources souterraines. Des achats d'eau brute complètent l'approvisionnement.

En 2018, la production de 8 921 507 m<sup>3</sup> a été assurée par 3 stations de filtration (ressources superficielles) et 7 unités de potabilisation (ressources souterraines).

672,02 km de réseaux ont permis l'alimentation des 37 116 abonnés (+ 0,18 % par rapport à 2017), avec un rendement moyen de 81,02 % sur le Territoire (- 2,4 % par rapport à 2017).

En 2018, le volume d'eau potable facturé à 37 116 abonnés a été de 7 001 722 m<sup>3</sup> (+0,18 % par rapport à 2017).

D'après les 256 analyses microbiologiques et 263 analyses physico-chimiques de l'Agence Régionale de Santé, les eaux distribuées sur le territoire sont de très bonne qualité bactériologique. Elles sont conformes aux normes réglementaires fixées pour les paramètres mesurés.



#### Principaux indicateurs de performance

Rendement moyen du réseau : 81,02 %  
 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable en 2018 : 0,29 %  
 Linéaire de réseau renouvelé en 2018 : 9,65 km  
 Nombre de fuites réparées : 170  
 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 55 %

Faits marquants 2018 :

Création au 1er janvier 2018 de la Régie des eaux et de l'assainissement du bassin minier et du Garlaban et fin d'exercice des compétences du syndicat intercommunal du bassin minier (SIBAM).

Suivi de la convention de gestion de la Régie de l'eau de Roquevaire.

Signature d'un contrat de gestion du service de l'eau pour la commune de St-Zacharie avec la SPL l'Eau des Collines. Préparation de la période de tuilage jusqu'au 15 juillet 2019.

Principaux travaux réalisés :

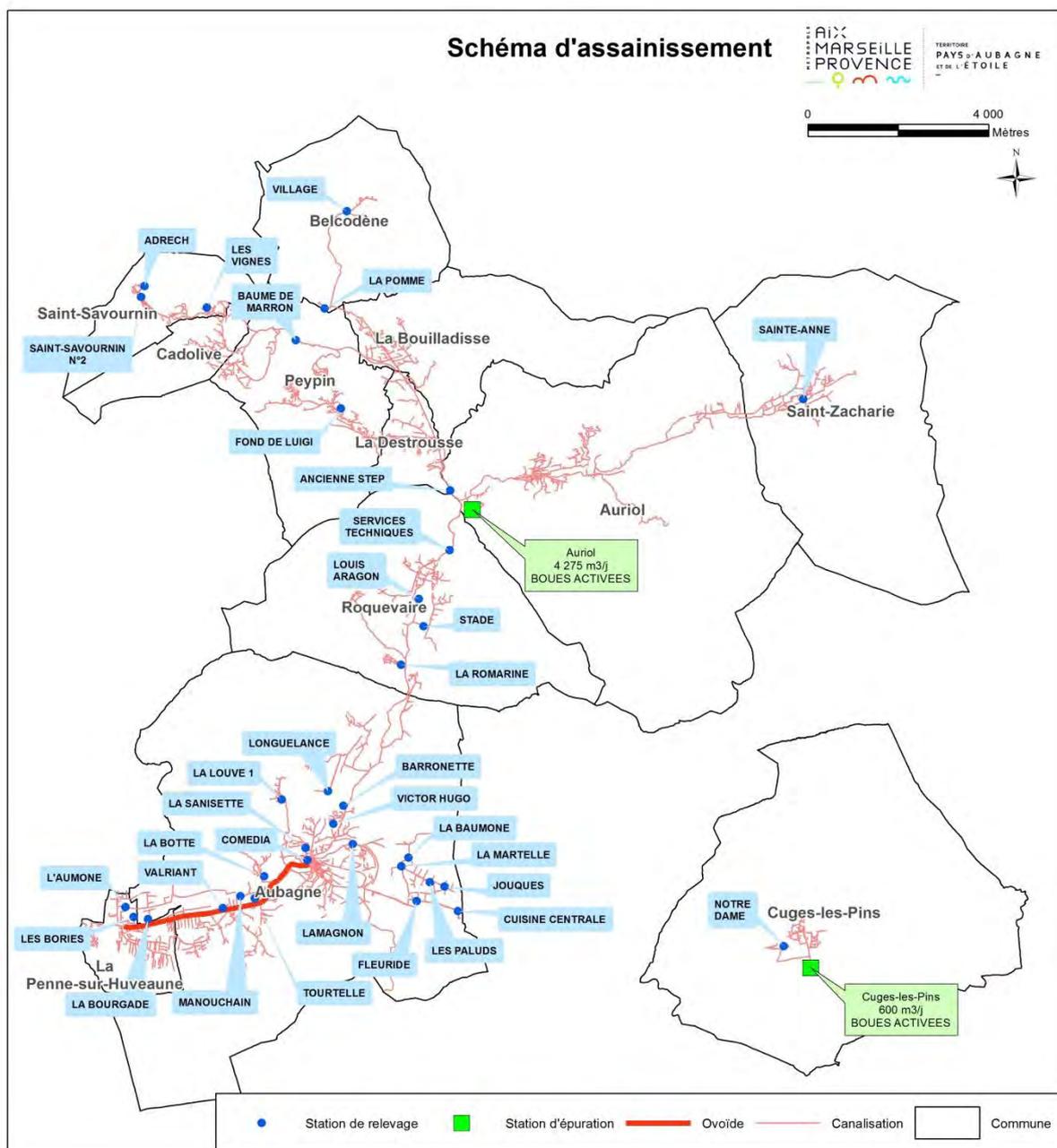
- Travaux d'extension AEP de 1 098 ml sur les communes d'Aubagne et Cuges-les-Pins.
- Reprise totale du réseau AEP chemin du raton à Auriol.
- Travaux de renouvellement AEP de 1 277 ml sur les communes d'Aubagne et Cuges-les-Pins et de 1 651 ml sur les communes de l'Etoile (Cadolive, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin, St-Savournin).
- Installation de compteurs de sectorisation sur les communes de l'Etoile.
- Renouvellement de la pompe 1 sur la station de pompage de la Brise à St-Zacharie.
- Réalisation du schéma directeur AEP sur la commune de Roquevaire.

## **II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

La collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont gérés sur le Pays d'Aubagne et de l'Etoile par contrat de société publique locale (SPL) pour une durée de 20 ans, en vigueur depuis le 1 juillet 2014, avec la SPL Eau des Collines sur les 12 communes d'Aubagne, La Penne sur Huveaune, Cuges les Pins, Roquevaire, Auriol, St Zacharie, La Destrousse, La Bouilladisse, Peypin, St Savournin, Cadolive et Belcodene.

312,71 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 25 884 abonnés. En 2018, 4 610 783 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans 2 stations d'épuration sur Cuges les Pins et Auriol/St Zacharie, ainsi que Géolide sur Marseille pour les 9 autres communes. Ces traitements sur le Territoire ont généré 307,49 tonnes de matières sèches de boues, évacuées dans des filières de valorisation par compostage. (hors Géolide)

L'ensemble du réseau d'Assainissement du Territoire est principalement de type séparatif.



Les différents lieux de rejets des eaux traités sont :

- 1 point de rejet dans l'Huveaune pour la STEP d'Auriol
- 1 rejet par infiltration sur la STEP de Cuges les Pins.
- 1 rejet sur le Jarret et la Méditerranée sur Géolide

#### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 0.34 % par an

Linéaire de réseau renouvelé sur 5 ans : 4,73 km

Linéaire d'inspections télévisées réalisé : 3,635 km

Linéaire d'essais à la fumée réalisé : 1.095 km

Taux de conformité du réseau de collecte : XX % Non fourni par la police de l'eau en 2018

Taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration : XX % Idem

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 100 points (sur une échelle de 0 à 120)

Le Territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile a investi 200 000 euros HT en 2018 entre l'opération de restructuration du réseau du Ch de Raton à Auriol et l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur l'Ovoïde (la Penne/Aubagne) pour la création de regards permettant la continuité du diagnostic de l'émissaire en vue de sa réhabilitation.

Les dépenses d'investissement de l'exploitant s'élèvent à 1 060 000 euros HT pour les travaux de renouvellement du réseau et de 581 000 € HT pour la création d'ouvrages concessifs.

Faits marquants 2018

- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'accès de l'ovoïde qui permettront de clore son diagnostic.
- Réception de la phase 3 du Schéma Directeur assainissement (Aubagne, La Penne-sur-Huveaune).
- Effondrement du réseau d'assainissement sur Braye de Cau (Zone industrielle Pôle Alpha). Reprise du réseau jusqu'à l'axe de la D8. Raccordement sur l'ovoïde.
- Extension de réseau de 424ml sur le chemin du Raton à Auriol réalisée conjointement avec la réhabilitation des réseaux AEP.
- Renouvellement réseau EU de 750ml sur les communes d'Aubagne, Cuges-les-Pins, Cadolive et La Destrousse.

### III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et réglementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à :

- 12 179 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalents-habitant) ;
- 50 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2018
Examen préalable de conception	201
Vérification de l'exécution	156
Diagnostic de bon fonctionnement	272
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	47

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 99 %.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à 93 000 € pour les missions obligatoires, pour 112 000 € de dépenses, soit un déficit de 19 000 € en 2018.

#### IV / LE PRIX GLOBAL DE L'EAU (eau et assainissement)

Sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, le prix global de l'eau et de l'assainissement TTC, au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de :

- 3,36 €/m<sup>3</sup> sur la commune d'Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, contre 3,94 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de -14,72%.
- 4,63 €/m<sup>3</sup> sur la commune de Cuges-les-Pins, contre 4,28 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de 8,18 %.
- 4,04 €/m<sup>3</sup> sur la commune d'Auriol, contre 3,62 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de 11,60 %
- 3,87 €/m<sup>3</sup> sur la commune de St Zacharie, contre 3,87 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de 0 %.
- 3,14 €/ m<sup>3</sup> sur la commune de Roquevaire, contre 3,16 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de -0,95 %
- 3,63 €/m<sup>3</sup> sur les communes de Belcodene, Cadolive, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin et St Sournin, contre 3,65 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de -0,55 %



## Rapport annuel 2018 sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau potable et de l'assainissement Territoire Istres – Ouest Provence

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence a fusionné au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence et devient le Conseil de Territoire Istres - Ouest Provence. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, cette entité assure la maîtrise d'ouvrage des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement collectif sur l'ensemble de son Territoire, comptant 6 communes pour une population de 101 711 habitants (valeur INSEE 2018).

### I / EAU POTABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la production et la distribution de l'eau potable des communes de Grans et Cornillon-Confoux sont déléguées à la société Eaux de Marseille, filiale du groupe Véolia.

Depuis le 8 septembre 1966, la production et la distribution de l'eau potable de la commune de Fos-sur-Mer sont déléguées à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

Depuis le 3 septembre 1990, la production et la distribution de l'eau potable des communes d'Istres et Miramas sont déléguées à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la production et la distribution de l'eau potable de la commune de Port-Saint-Louis du Rhône sont déléguées à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

Le Territoire dispose de 6 stations de production qui puisent directement l'eau dans la nappe phréatique de la Crau. La commune de Cornillon-Confoux est alimentée par l'eau du canal de Marseille.



En 2018, la production de 9.826.694 m<sup>3</sup> a été assurée par 1 stations de filtration (ressources superficielles) et 6 unités de potabilisation (ressources souterraines).

541,54 km de réseaux ont permis l'alimentation des 38 750 abonnés (+ 1,05 % par rapport à 2017), avec un rendement moyen de 78,85 % sur le Territoire (+1,14 % par rapport à 2017).

En 2018, le volume d'eau potable facturé à 38 750 abonnés a été de 6 135 967 m<sup>3</sup> (-7 % par rapport à 2017).

D'après les 337 analyses microbiologiques et physico-chimiques de l'Agence Régionale de Santé et les analyses réalisées par les délégataires dans le cadre de l'autosurveillance, les eaux distribuées sur le territoire sont de très bonne qualité bactériologique. Elles sont conformes aux normes réglementaires fixées pour les paramètres mesurés.

#### **Principaux indicateurs de performance**

Rendement moyen du réseau : 78,85 %

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 1,57 %

Linéaire de réseau renouvelé en 2018 : 9 996 km

Nombre de fuites réparées : 210

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 54 %

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 8,48 années.

Au-delà des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et des extensions réalisés sur l'exercice 2018, le Territoire Istres – Ouest Provence a effectué :

- la mise en place de plans d'actions sur les communes de Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis du Rhône ;
- le lancement d'une étude de diagnostic sur le réservoir du Deven, en complément des études réalisées en 2017 ;
- la mise en place d'une nouvelle structure tarifaire, à tranches progressives pour les surtaxes ;
- la réalisation de 3 avenants aux contrats de DSP.

## **II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la collecte et le traitement des eaux usées des communes de Grans et Cornillon-Confoux sont délégués à la Société Eaux de Marseille, filiale du groupe Véolia.

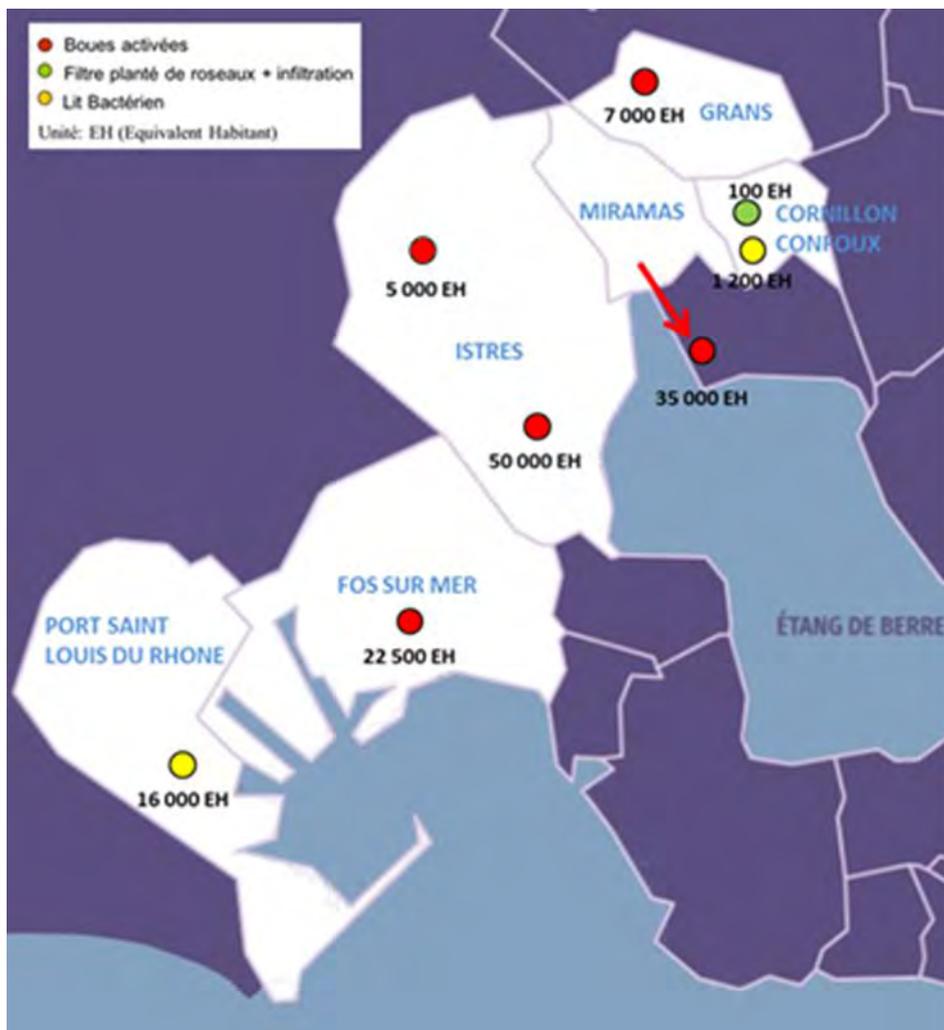
Depuis le 18 janvier 1983, la collecte et le traitement des eaux usées de la commune de Fos-sur-Mer sont délégués à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

Depuis le 3 septembre 1990, la collecte et le traitement des eaux usées des communes d'Istres et Miramas sont délégués à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

Depuis le 6 octobre 1989, la collecte des eaux usées de la commune de Port-Saint-Louis du Rhône est déléguée à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

Depuis le 19 décembre 2008, le traitement des eaux usées de la commune de Port-Saint-Louis du Rhône est délégué à la Société Eaux de Provence, filiale du groupe SUEZ.

417,575 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 36 105 abonnés. En 2018, 8.169.161 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans 8 stations d'épuration. Ces traitements ont généré 1.616 tonnes de matières sèches de boues, évacuées dans des filières de valorisation conformes à la réglementation (compostage et incinération).



Les différents lieux de rejets des eaux traités sont :

Désignation de la station d'épuration	Capacité nominale en EH*	Type de traitement	Volumes traités en m <sup>3</sup>	Lieu du rejet
GRANS	7 000	Boues activées	314 588	Touloubre
CORNILLON VILLAGE	1 200	Lit bactérien	37 007	Touloubre
CORNILLON GRANDES BASTIDES	100	Filtre planté de roseaux	NC	Canal
MIRAMAS/SAINT-CHAMAS	35 000	Boues activées	2 035 351	Etang de Berre
ISTRES ENTRESSEN	5 000	Boues activées	703 574	Canal
ISTRES RASSUEN	50 000	Boues activées	2 846 626	Darse 1 Golfe de Fos
FOS-SUR-MER	22 500	Boues activées	1 588 092	Roubine RN 568 puis Canal d'Arles à Port-de-Bouc
PORT-SAINT-LOUIS DU RHONE	16 000	Lit bactérien	643 923	Rhône

### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 0,56 %

Linéaire de réseau renouvelé : 3,459 km

Linéaire d'inspections télévisées réalisé : 0,980 km

Taux de conformité du réseau de collecte : 100 %

Taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration : 99,57 %

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 100 points (sur une échelle de 0 à 120)

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 8,15 années.

Au-delà des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et des extensions réalisés sur l'exercice 2018, le Territoire Istres – Ouest Provence a effectué :

- la poursuite de la mise en place de l'autosurveillance sur le réseau et les ouvrages ;
- la réalisation d'un planning pluriannuel de travaux, suite aux premiers résultats de l'autosurveillance des réseaux ;
- la mise en place d'une nouvelle structure tarifaire, à tranches progressives pour les surtaxes ;
- la réalisation de 3 avenants aux contrats de DSP.

### III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et règlementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre des ventes immobilières ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (4 ans) ;
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à :

- 2055 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalents-habitant) ;
- 50 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2018
Examen préalable de conception	15
Vérification de l'exécution	10
Diagnostic de bon fonctionnement	33
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	84

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 91 %.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à 8.566 euros en 2018 pour les missions obligatoires.

#### IV / LE PRIX DE L'EAU

Sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de :

- 3,71 €/m<sup>3</sup> sur les communes de Grans et Cornillon-Confoux, contre 3,72 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de -0,27 % ;
- 4,04 €/m<sup>3</sup> sur la commune de Fos-sur-Mer, contre 3,95 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de 2,12% ;
- 4,33 €/m<sup>3</sup> sur les communes d'Istres et Miramas, contre 4,33 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- 4,87 €/m<sup>3</sup> sur la commune de Port-Saint-Louis du Rhône, contre 4,86 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de 0,15 %.

## Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

### Territoire du Pays de Martigues

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Territoire du Pays de Martigues de la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 3 communes et une population de 72 493 habitants.

#### I / EAU POTABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la production et la distribution de l'eau potable sont exploitées en Régie.

Les principales ressources d'alimentation en eau sont la Durance via le canal de Martigues.

On compte aussi 2 forages dans des ressources souterraines. Des achats d'eau traités complètent l'approvisionnement.

En 2018, la production de 8 038 565 m<sup>3</sup> a été assurée par une station de filtration (ressources superficielles), une unité de potabilisation (ressources souterraines) et des achats d'eau traités.

415 km de réseaux ont permis l'alimentation des 18 212 abonnés (+ 1,05 % par rapport à 2017), avec un rendement moyen de 75,98 % sur le Territoire (- 0,7 % par rapport à 2017, la baisse du rendement global est due à une forte augmentation des pertes en eau sur la conduite d'adduction de Fanfarigoule malgré une augmentation du rendement par commune. Le projet de renouvellement du Feeder est en cours).

En 2018, le volume d'eau potable facturé à 18 212 abonnés a été de 5 973 214 m<sup>3</sup> (- 0,5 % par rapport à 2017).

D'après les analyses microbiologiques et physico-chimiques de l'Agence Régionale de Santé et celles réalisées par la Régie dans le cadre de l'autosurveillance, les eaux distribuées sur le territoire sont de très bonne qualité bactériologique.

Elles sont conformes aux normes réglementaires fixées pour les paramètres mesurés.

#### Principaux indicateurs de performance

Rendement moyen du réseau : 75,98 %

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,89 %

Linéaire de réseau renouvelé en 2018 : 2,25 km

Nombre de fuites réparées : 80

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 0,9 année.

Le Territoire du Pays de Martigues a réalisé en 2018, 1 191 779 millions d'euros HT de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, génie civil, extension de réseau, équipement de sécurisation....

Les grands projets en cours ou programmés sont les suivants :

- Renouvellement des réseaux :
  - o Route de Sausset,

- Impasse Gérard Philippe
- Quai du Vent'Largue
- Route de Saint-Mitre
- Rue Mistral
- Avenue Julian Grimaud
- Varage-Flores
- Rue des vèles
- Etudes :
  - Schéma directeur
  - AMO renouvellement conduite Franfarigoule

## II / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont exploitées en Régie.

336 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 16 352 abonnés. En 2018, 4 623 475 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans une station d'épuration. Ces traitements ont généré 1 172 tonnes de matières sèches de boues, évacuées dans des filières de valorisation conformes à la réglementation (stockage en CET).

Les différents lieux de rejets des eaux traités sont :

- la mer,
- l'étang de Berre
- le chenal de Caronte

### Principaux indicateurs de performance

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées : 1,07 %

Linéaire de réseau renouvelé : 1,5 km

Linéaire d'inspections télévisées réalisé : 7,5 km

Linéaire d'essais à la fumée réalisé : 0 km

Taux de conformité du réseau de collecte : 100 %

Taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration : 100 %

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 50 points (sur une échelle de 0 à 120)

Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 6 années.

Le Territoire du Pays de Martigues a réalisé en 2018 769 044 millions d'euros HT de travaux d'investissement, pour des opérations de grands travaux, génie civil, extension de réseau, équipement d'autosurveillance....

Les grands projets en cours ou programmés sont les suivants :

- Renouvellement de réseau :
  - Avenue du Moulin de France
  - Impasse des Rayettes
  - Avenue Frédéric Mistral
  - Route d'Istres
  - Rond point de la République
- Etudes :
  - Mission de maîtrise d'œuvre restructuration de la ZAC de l'Hôtel de Ville
  - Schéma directeur d'assainissement

### III / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et réglementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (8 ans) ;
- Conseil aux usagers ;
- Entretien des installations ;
- Traitement des matières de vidange.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à :

- 2 500 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalents-habitant) ;
- 2 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2018
Contrôle diagnostique de l'existant	5
Vérification du bon fonctionnement et de l'entretien	3
Vérification de la conception des travaux	37
Vérification de la conception et de l'exécution des travaux	47

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 61,7 %.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à 86 660 euros en 2018 pour les missions obligatoires.

### IV / LE PRIX DE L'EAU

Sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup> au tarif ordinaire, le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de :

- 2,54 € TTC/m<sup>3</sup> sur le territoire du Pays de Martigues, contre 2,41 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une évolution de + 5,12 %